



Pays de Faverges
Sources du Lac d'Annecy

Bulletin d'information
de la Communauté
de Communes
du 1er semestre 2010

SOMMAIRE

VIE ÉCONOMIQUE

- p.04 ▶ Anniversaire de La Pépinière "La Clé"
- p.06 ▶ La zone d'activités de Viuz
- p.06 ▶ Le bâtiment intercommunal "Taconic"
- p.07 ▶ Emploi : un espace Visio-Conférence

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- p.08 ▶ La nouvelle Gendarmerie
- p.08 ▶ Les transports scolaires
- p.09 ▶ Le S.C.O.T

ENVIRONNEMENT

- p.10 ▶ Du nouveau à la déchetterie
- p.10 ▶ Le service environnement s'agrandit

DOSSIER SPÉCIAL

- p.11 ▶ Autour du handicap

BRÈVES LOCALES

- p.12 ▶ Valorisation des déchets verts
- p.12 ▶ Les gobelets réutilisables
- p.12 ▶ Les D3E

ENCART DÉTACHABLE

- p.c. ▶ L'espace Emploi Formation
- p.c. ▶ L'espace Randonnée nature



Les Carnets du Pays de Faverges

Membres des Commissions

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE & DE L'ENVIRONNEMENT

Mme Pegaz, M. Boos, Mme Lecoanet,
M. Golliet- Mercier, M. Bourne, M. Garzon,
M. Gagneron, M. Grognux, M. Bailly,
M. Ravelli, M. Mermaz-Rollet, M. Berthollet,
M. Prud'Homme, M. Tissot-Rosset,
M. Lachapelle, M. Vallet, M. Dupanloup

COMMUNICATION

Mme Lutz, M. Berthollet, M. Lathuraz,
M. Ravelli, M. Tissot-Rosset, M. Carrier,
M. Flour, Mme Pegaz, M. Boos, M. Bourne,
M. Chappelet, M. Viou, Mme Bondon,
M. Prud'Homme, M. Grognux, Mme Boisseau,
M. Garzon, Mme Anselmetti

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Mme Anselmetti, M. Deboes, M. Lathuraz,
M. Polo-Perucchin, M. Coutin, M. Vallet,
M. Tissot-Rosset, M. Guyonnaud,
M. Grognux, M. Murat, M. Ravelli,
Mme Favier, M. Champagne, M. Duret,
Mme Lutz, M. Blampey, M. Flour

ÉVOLUTION DES STATUTS

Mme Lutz, M. Carrier, M. Garzon,
M. Berthollet, M. Chappelet, M. Prud'Homme,
M. Boos, M. Tissot-Rosset, M. Ravelli,
M. Bourne, M. Flour, M. Blampey,
Mme Bondon, M. Lathuraz

FINANCES

Mme Lutz, M. Carrier, M. Garzon, M. Coutin,
M. Berthollet, M. Chappelet, M. Prud'Homme,
M. Boos, M. Tissot-Rosset, M. Ravelli,
M. Bourne, M. Flour, M. Blampey,
Mme Bondon, M. Lathuraz, Mme Anselmetti

GENS DU VOYAGE

Mme Lutz, M. Carrier, M. Garzon,
M. Berthollet, M. Chappelet, M. Prud'Homme,
M. Boos, M. Tissot-Rosset, M. Ravelli,
M. Bourne, M. Flour, M. Millet- Ursin,
Mme Bondon, M. Lathuraz, M. Deboes,
M. Polo-Perucchin, M. Pezzani, Mme Boisseau

PATRIMOINE & BATIMENTS

Mme Lutz, M. Carrier, M. Garzon,
M. Berthollet, M. Chappelet, M. Prud'Homme,
M. Boos, M. Tissot-Rosset, M. Ravelli,
M. Bourne, M. Flour, M. Champagne,
Mme Bondon, M. Lathuraz, M. Golliet-Mercier

PROJET DE TERRITOIRE

Mme Lutz, M. Carrier, M. Garzon,
M. Berthollet, M. Chappelet, M. Prud'Homme,
M. Boos, M. Tissot-Rosset, M. Ravelli,
M. Bourne, M. Flour, M. Murat,
M. Lathuraz, Mme Bondon

TOURISME

Mme Anselmetti, M. Boos, M. Ducher,
M. Gagneron, Mme Favier, M. Deboes,
M. Duret, Mme Boisseau, Mme Lanier,
M. Viou, Mme Pegaz, M. Vallet

NOUVELLE ORGANISATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE FAVERGES DEPUIS LE 17 DÉCEMBRE 2009

Conseillers Communautaires

Présidente : Mme Sylviane Rey

1ère Vice Présidente : Mme Michèle Lutz

2ème Vice Président : M. Alain Lathuraz

3ème Vice Président : M. Marc Garzon

CHEVALINE

M. Didier Berthollet, Maire, Membre du Bureau
M. Martial Clerc, Suppléant
M. Paul Ducher, Titulaire

CONS-SAINTE-COLOMBE

M. Alain Lathuraz, Maire, Membre du Bureau, 2ème Vice Président
Mme Véronique Carrier, Suppléant
M. Ulrich Gagneron, Titulaire

DOUSSARD

Mme Michèle Lutz, Maire, Membre du Bureau, 1ère Vice Présidente
M. Léon Comte, Suppléant
M. Michel Coutin, Titulaire
Mme Françoise Favier, Titulaire
M. Marc Millet Ursin, Titulaire
M. Jean Pierre Polo Perucchin, Titulaire
M. Jean Luc Ravelli, Titulaire, Membre du Bureau

FAVERGES

M. Jean Claude Tissot Rosset, Maire, Membre du Bureau
M. Christian Bailly, Titulaire
M. Roland Blampey, Titulaire
M. Paul Carrier, Titulaire, Membre du Bureau
M. Michel Duret, Titulaire
M. Patrick Flour, Titulaire, Membre du Bureau
M. Alfred Golliet Mercier, Titulaire
Mme Jeannine Pegaz, Titulaire
Mme Sylviane Rey, Titulaire, Membre du Bureau, Présidente
Mme Anne Emmanuelle Sénéchal, Suppléant
M. Eric Vallet, Titulaire

GIEZ

M. Jean Yves Boos, Maire, Membre du Bureau
M. Gérard Champagne, Titulaire
M. Noël Pezzani, Suppléant

LATHUILE

M. Hervé Bourne, Maire, Membre du Bureau
M. Bertrand Deboes, Titulaire
Mme Cécile Lecoanet, Suppléant
M. Roland Mermaz Rollet, Titulaire

MARLENS

M. Michel Chappelet, Maire, Membre du Bureau
M. André Donzel, Suppléant
M. Pierre Murat, Titulaire
M. Stéphane Viou, Titulaire

MONTMIN

Mme Anne Bondon, Maire, Membre du Bureau
M. Franck Lachapelle, Titulaire
Mme Catherine Lanier, Suppléant

SAINT-FERREOL

M. Philippe Prud'Homme, Maire, Membre du Bureau
Mme Françoise Boisseau, Titulaire
M. Yves Grognux, Titulaire
M. Jean Louis Guyonnaud, Suppléant

SEYTHENEX

M. Marc Garzon, Maire, Membre du Bureau, 3ème Vice Président
Mme Mireille Anselmetti, Titulaire
M. Christophe Dupenloup, Suppléant





Je veux vous dire, par l'intermédiaire de ces carnets, à quel point la disparition accidentelle et dramatique en Octobre 2009 de Jean-Claude Deronzier, alors Président de la Communauté de Communes, a marqué notre collectivité.

Nous avons tous été très affectés par cette disparition brutale. Nous garderons le souvenir d'un homme qui savait faire confiance et rassembler autour de projets majeurs dans les domaines des compétences de la Communauté de Communes, et plus spécifiquement dans les domaines du développement économique, de l'aménagement de l'espace et de l'environnement.

Dans un contexte particulièrement difficile pour nos entreprises, le développement économique reste notre priorité. Notre vision du territoire ne se limite pas au seul maintien des activités présentes sur notre bassin d'emploi, sans aucune autre perspective d'avenir.

Les zones d'activités portées par la Communauté de Communes, ainsi que la pépinière d'entreprises "La Clé", qui joue pleinement son rôle de "facilitateur" auprès de nouvelles entreprises, sont le reflet de notre volonté de construire l'avenir.

Nous n'oublions pas, dans nos démarches, les demandeurs d'emploi du territoire pour lesquels nous mettrons très prochainement à disposition, au sein de l'Espace Emploi Formation, un dispositif de visio conférence, limitant ainsi des déplacements coûteux sur Seynod.

D'autres sujets, dans le domaine de l'environnement, de l'aménagement de l'espace sont également des sujets qui font partie de nos préoccupations journalières, et je vous laisse le soin d'en découvrir une partie dans ces carnets du Pays de Faverges.

Le budget 2010 de la Communauté de Communes a été adopté à l'unanimité par le Conseil Communautaire le 18 Mars 2010 (fonctionnement 4,5 millions € et 1,8 millions € en investissements). Ce budget satisfait à la volonté de développer le territoire et il répond à la volonté des élus de ne pas augmenter les taxes dites "ménages", à savoir les taxes d'habitations et foncières et de rapprocher le budget du poste "déchets ménagers" de son coût réel.

Ainsi, il s'est avéré nécessaire d'imprimer à la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères) une augmentation de 2%, ce qui représente une dépense moyenne annuelle de 3,50€ par foyer fiscal.

Un prochain numéro réservé à l'activité "déchets ménagers" vous donnera plus de détails sur les motivations qui ont amené la majorité des élus à voter cette augmentation.

Je vous souhaite une bonne lecture.

La Présidente, Sylviane Rey



Il y a quelques mois, Jean-Claude Deronzier, alors Président de la Communauté de Communes du Pays de Faverges, et maire de Doussard nous a quitté.

C'est en 1989 à Doussard que Jean-Claude Deronzier a commencé son parcours politique, homme simple, droit et dévoué, homme public, animé d'un sens du contact prononcé, il a su par la confiance qu'il affichait et qu'il savait donner, faire partager ses convictions.

En 1995, il a commencé à travailler pour l'Intercommunalité, en étant membre du conseil syndical du SIVOM, et c'est comme maire de la commune de Doussard qu'il a intégré en 2001 le Conseil Communautaire du Pays de Faverges en tant que Vice-président, chargé des affaires économiques.

Son implication dans ce domaine a été grande et Jean-Claude Deronzier a largement contribué au développement économique de notre territoire.

Il a été aussi son représentant actif au sein du syndicat mixte du SCOT du bassin annécien, où il a fait connaître la voie des élus des 10 communes du Pays de Faverges.

En 2008 alors élu Président de la Communauté de Communes, il a su fédérer autour du projet communautaire et des grands enjeux pour le territoire.

Il avait également à coeur de défendre farouchement notre territoire dans le cadre du Schéma Départemental des gens du voyage.

Nos pensées vont vers son épouse, ses enfants et à l'ensemble de sa famille.

"LA CLÉ", PÉPINIERE D'ENTREPRISE FÊTE SES 1 AN

Le 1er Février 2009, "La Clé" ouvrait ses portes.

Aujourd'hui 12 entreprises nous font confiance pour faciliter leur implantation et leur développement sur le Pays de Faverges.

Les activités exercées concernent des domaines très différents et témoignent du dynamisme du territoire.

La Pépinière d'entreprises, "La Clé" et ses partenaires, sont à votre écoute pour un conseil, un projet, faciliter vos démarches et vous accompagner dans la réussite de votre entreprise.

Contact : Corinne Charvin
(à droite sur la photo)

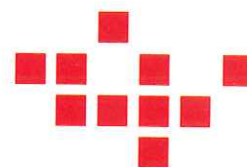
Pépinière d'entreprises "La Clé"
281 Route de Thônes - Faverges
Tél.: 06 48 17 93 45 - 04 50 65 29 22
@mail : pepinierelacle@gmail.com



ANIMATIONS ET FORMATIONS

Créateur et futur chef d'entreprise, n'hésitez pas, inscrivez vous.

- Formation à la Comptabilité et logiciel de gestion EBP : tous les lundis jusqu'en Mai 2010.
- Être présent sur le marché du web : jeudi 6 Mai 2010.
- Réaliser son étude de marché : jeudi 20 Mai 2010.
- La rupture conventionnelle du contrat de travail : jeudi 17 Juin 2010.
- Des ateliers sont mis en place régulièrement sur tous les sujets liés au développement des entreprises : renseignements auprès de la Pépinière "La Clé" et sur le site : www.pays-de-faverges.com



123 SOLAIRE

Vente, conseil et installation de systèmes solaires et énergies renouvelables.



"Nous recherchions un local sur le pays de Faverge, afin de créer une agence 123 Solaire.

Originaire de Faverge, il me tenait à cœur de développer localement notre activité initialement basée à Lyon. La pépinière La Clé nous a permis d'accéder à des locaux de qualité, et à des services de suivi et de développement d'entreprise intéressants. Cette implantation nous a aussi apporté une visibilité importante auprès des particuliers et des institutions."

Contact : Nicolas Guettet

Tél.: 04 78 80 75 05 - 06 71 97 10 64

@mail : nicolas.guettet@123solaire.com

Site Web : www.123solaire.com

ALLO SERVICES

Services à la personne (prestations: ménage/repassage, garde d'enfants, préparation des repas+courses, jardinage et bricolage).



"Grâce à la Pépinière d'entreprises La Clé, nous avons pu concrétiser notre projet, nous sommes suivis dans nos démarches et nous travaillons sur notre business plan.

Fin du 1er trimestre 2010, nous avons ouvert notre entreprise de Services à la personne et intégré la Pépinière."

Contact : Nicolas Besson

Tél.: 06 13 40 04 25 - 06 13 40 04 25

@mail : bessonnico@aol.com

Site Web : en cours de création

B.A DESIGN

Aménagement et décoration d'intérieur (8 ans d'expériences professionnelles)



"J'ai récemment changé de département, la pépinière m'a permis de me sentir épaulée et entourée pour réorganiser mon entreprise et rencontrer d'autres artisans et commerçants."

Contact : Béatrice Leroy

Tél.: 04 50 05 13 31 - 06 80 40 30 42

@mail : ba.design@orange.fr

Site Web : www.ba-design.fr

BELLISIM'HOME

Aide à la vente d'un bien immobilier par la mise en valeur de tout le potentiel de votre habitation.



"Mon installation à la Pépinière m'a permis de commencer mon activité sereinement avec le soutien et l'aide nécessaire à tout créateur d'entreprise.

La pépinière remplit son rôle à merveille. C'est une aide efficace. De plus l'infrastructure (bureaux, matériel bureautique, salle de réunion, etc...) permet d'être opérationnel rapidement et apporte un professionnalisme."

Contact : Florence Nouwynck

Tél.: 04 69 66 55 21 - 06 68 28 47 21

Site Web : www.bellisimhome.fr

DOMINO SECRÉTARIAT

Secrétaire indépendante, pour tous travaux administratifs, commerciaux, écritures achats-ventes-banque, téléphone...



"Grâce au soutien de tous les instants, des conseils, des formations dispensées, la pépinière nous aide à nous sentir entouré pour mener à bien notre projet, nous ne sommes jamais seuls. Mme

Charvin est disponible et trouve toujours les mots pour nous encourager et nous conseiller, nous mettre en contact avec les interlocuteurs adéquats pour notre création d'entreprise."

Contact : Dominique Bertin

Tél.: 04 50 05 28 87 - 06 16 72 49 19

@mail : dominosecretariat@yahoo.fr

INOX CONSULTING

Faire connaître et promouvoir l'usage de l'acier inoxydable dans le domaine de la construction et de la décoration.



"Beaucoup ont l'idée d'entreprendre mais au moment de franchir le cap, l'appréhension des tâches à accomplir et les doutes font souvent reculer l'échéance.

Ma rencontre avec la pépinière de Faverge fut une bouffée d'air pur :

Compétence, gentillesse, accueil, dynamisme et suivi précis du projet sont autant d'atouts qui motivent et apportent la sérénité dont nous avons besoin".

Contact : Bernard Demelin

Tél.: 06 07 77 99 76

@mail : bernard.demelin@orange.fr

Site Web : http://inox-consulting.com

KID EVENTS

Organisation d'événements pour enfants (anniversaire, mariage, CE, etc...)



"C'est avec un grand plaisir que je vais prochainement intégrer la pépinière d'entreprises à la clé.

En effet, il est très rassurant pour moi d'être accompagné par la pépinière dans la création de mon entreprise, et de trouver rapidement des réponses à mes questions."

Contact : Guillaume Fournet

Tél.: 06 14 34 62 79

@mail : gui.fournet@laposte.net

Site Web : en cours de réalisation

NÜ ADVERTISING

Diffusion d'une "mini chaîne" d'information et de divertissement, à vocation locale, dans les commerces des agglomérations de la région.



"La pépinière d'entreprise est la formule idéale pour démarrer son activité. Des locaux fonctionnels, abordables et les services associés sont d'une utilité indéniable lors de la phase de

lancement.

La clé m'a déjà apporté beaucoup : nombreux conseils pour la mise en place de mes diverses actions, rencontre et synergie avec diverses entreprises, ateliers de formation, réalisation du business plan..."

Contact : Guillaume Roseren

Tél.: 06 86 20 59 82

@mail : roseren.guillaume@gmail.com

Site Web (en cours) : www.nuadvertising.fr

OXEA PASSION

Courtage en vente et achat de véhicules auto-mobiles.



"J'ai trouvé à la pépinière un appui pour les démarches administratives et la mise en relation avec différents interlocuteurs. Certains conseils peuvent être apportés dans la gestion de l'activité.

Cela permet également de connaître d'autres créateurs et d'échanger sur notre quotidien. Les différents outils à notre disposition (salle de réunion, vidéo projecteur...) sont également très appréciables."

Contact : Francis Lebert

Tél.: 04 50 23 04 16 - 06 30 93 33 91

@mail : info@oxea-passion.com

Site Web : www.oxea-passion.com

SARAH LEGRAND

Design graphique : création de supports de communication imprimés et sites Internet.



"Entrée récemment dans la pépinière d'entreprises pour développer mon activité de graphiste webdesigner, j'ai été accompagnée dans l'élaboration de mon business plan et dans la mise en place

d'actions commerciales. La pépinière est un bon tremplin pour assurer la visibilité de mon projet, dynamiser mon activité localement, et au quotidien pour échanger avec mes collègues créateurs d'entreprises."

Contact : Sarah Legrand

Tél.: 04 50 77 00 67 - 06 72 93 12 36

@mail : bonjour@sarahlegrand.com

Site Web : www.sarahlegrand.com

SPORT ÉVASION

Ventes d'articles de sport sur internet spécialisé dans le matériel de ski d'occasion ainsi que dans le vélo tout terrain.



"Sport Evasion est né il y a tout juste 1 an. Grâce à la pépinière, nous avons pu développer fortement notre activité et multiplier nos ventes par trois.

Cette accompagnement nous a permis de gagner énormément de temps et d'aller dans la bonne direction. Un endroit que nous conseillons fortement pour tous les nouveaux chefs d'entreprises."

Directeur : Fabrice di Notta

Tél.: 09 66 43 62 37 - 06 45 26 49 71

@mail : sportevasion@hotmail.fr

Boutique :

http://stores.shop.ebay.fr/sport-evasion74

VAILLANT PLOMBERIE

Installation de plomberie, chauffage, rénovation, neuf...



"Nouvel arrivant à la Pépinière d'Entreprises, j'ai très vite pris mes marques, grâce à une bonne préparation à la création de mon entreprise et à un très bon accueil.

Je pense que la Pépinière est un très bon tremplin, pour les jeunes entreprises.

Elle les accompagne vers leurs développements, en leur prodiguant des conseils de professionnel."

Directeur : Frédéric Vaillant

Tél.: 09 66 86 57 68 - 06 13 66 39 88

@mail : vaillant-plomberie@orange.fr

ZONE D'ACTIVITÉS DE VIUZ

L'entreprise MPC a pris ses nouveaux quartiers fin Décembre 2009.

Les délais pour la construction des nouveaux locaux de l'entreprise MPC étaient très courts, mais ont été tenus. L'entreprise a intégré ses nouveaux locaux comme prévu fin 2009. La poursuite des travaux d'aménagement de la zone sont en cours de finalisation, mais n'affectent pas l'activité propre de l'entreprise.

Mécanique de Précision Chevalier (MPC) est une entreprise du territoire créée en 1988 par Monsieur Michel Chevalier. Depuis 2005 le gérant est Monsieur Pascal Avrillon.

L'entreprise emploie plus de 30 personnes.

Sous-traitant de l'entreprise Staübli, elle est spécialisée dans la fabrication, l'usinage de pièces et le montage d'ensembles destinés à l'industrie textile et raccord.

La proximité optimise le travail entre les 2 entreprises et permet également une réduction des émissions en CO₂.

MPC - Tél.: 04 50 44 62 10 - Fax : 04 50 44 59 57 - @mail : chevalier74@club-internet.fr



BATIMENT INTERCOMMUNAL À CARACTERE INDUSTRIEL DIT "TACONIC" À DOUSSARD

Vente d'une partie du bâtiment à l'entreprise Genin Charpente, Doussard.

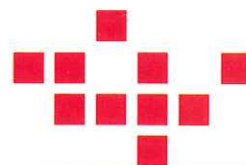
Implantée sur la commune de Doussard, Genin Charpente cherchait de nouveaux locaux plus adaptés pour se développer. Cette entreprise a sollicité l'acquisition d'une partie du bâtiment dont les locaux étaient disponibles (environ 400 m²).

La vente s'est effectuée en début d'année 2010 à l'Office Notarial de Maître Ballaloud-Levanti, à Faverges.

Restauration de la toiture du bâtiment.

Face à des problèmes d'infiltrations et de fuites d'eau liées à la toiture, la Communauté de Communes du Pays de Faverges s'est engagée à réaliser des travaux de restauration pour régler définitivement le problème d'étanchéité.

Ces travaux débuteront au Printemps 2010, pour un coût estimé à 180 000€ HT.



EMPLOI : UN ESPACE VISIO CONFÉRENCE...

Les élus du Pays de Faverges se mobilisent pour préserver un service de proximité pour l'emploi.

L'année 2009 a connu une augmentation sensible des demandeurs d'emploi, déjà amorcée en 2008.

Aujourd'hui, les demandeurs d'emploi du Pays de Faverges sont tenus à un rendez-vous mensuel avec les services Pôle Emploi (ex ANPE) de l'agence de Seynod.

Force est de constater que les conditions de ralliement du Pays de Faverges à la ville de Seynod ne sont pas des meilleures.

Face à ces difficultés, les élus de la Communauté de Communes du Pays de Faverges ont souhaité apporter une réponse adaptée pour le Territoire.

Un service innovant pour les demandeurs d'emploi, qui fait ses preuves dans d'autres départements...

Début Mai, les demandeurs d'emploi de la Communauté de Communes du Pays de Faverges pourront utiliser l'Espace Visio-Conférence pour leurs entretiens mensuels avec les conseillers Pôle Emploi de Seynod, et pour les moins de 26 ans avec les conseillers de la Mission Locale Jeunes.

Les postes de Visio-Conférence sont mis à leur disposition dans les locaux de la Communauté de Communes du Pays de Faverges :

Espace Emploi Formation - 32 route d'Albertville - Rue des Fabriques - 74210 Faverges
Tél.: 04 50 44 50 44

...Dont les caractéristiques permettent des échanges de qualité sans se déplacer...

Ce dispositif installé dans les locaux de la Communauté de Communes (Service Espace Emploi Formation) permet à l'utilisateur de dialoguer en direct avec un conseiller Pôle Emploi ou de la Mission Locale Jeunes (MLJ), et de le voir en temps réel sur l'écran de l'ordinateur par le biais d'une retransmission vidéo.

Basée sur les nouvelles technologies, la Visio-Conférence est très simple d'utilisation. Elle a pour but d'aider la vie des demandeurs d'emploi en leur évitant autant que possible les déplacements au Pôle Emploi de Seynod* (hormis le premier entretien d'inscription qui ne peut être délocalisé) ou auprès des services de la Mission Locale Jeunes d'Annecy.

La distance impose une meilleure écoute mutuelle, plus encore qu'un rendez-vous de visu. Le demandeur d'emploi bénéficie ainsi de l'intégralité des services délivrés par le Pôle Emploi (construction d'un projet professionnel, stratégie de recherche d'emploi...).

Sans oublier que l'Espace Emploi Formation, comme dans une agence Pôle Emploi, permet des recherches d'emploi via internet sur des ordinateurs mis à disposition depuis 2008, et tout un ensemble de services. (Voir encart détachable)

Deux avantages :

- ▶ Moins de déplacement (Faverges-Seynod : 56 Km aller/retour pour en moyenne 2h de route).
- ▶ Un suivi mensuel pratique et efficace.

...Simple d'utilisation, il faut juste se connecter...

L'équipe de l'Espace Emploi Formation est là pour vous guider !

Lors du premier rendez-vous entre le demandeur d'emploi et le Conseiller Pôle Emploi ou MLJ, un agent de l'Espace Emploi Formation sera là pour vous donner toutes les explications nécessaires à l'utilisation du dispositif.

Il n'est pas nécessaire d'être féru de technologie, ni d'avoir de grandes connaissances en informatique !...

Vers un développement plus large...

Il existe une volonté de développer ce service. Des réflexions sont en cours pour envisager d'autres utilisations, dans la mesure où l'investissement financier serait bien sûr rentabilisé.

Par exemple de permettre au demandeur d'emploi la communication de documents à son conseiller, via un scanner intégré à l'espace Visio-Conférence...



La Visio Conférence, technique-ment c'est :

▶ 1 serveur informatique dédié, qui gérera les connexions, abrité dans les locaux de la Communauté de Communes.

▶ 2 postes informatiques avec des caméras à l'Espace Emploi Formation de la Communauté de Communes du Pays de Faverges.

▶ 1 poste informatique avec caméra à l'agence Pôle Emploi de Seynod mis à disposition par la Collectivité.

▶ 1 poste informatique avec caméra à la Mission Locale Jeunes d'Annecy mis à disposition par la Collectivité.

Financement du projet

- ▶ État : 80%
- ▶ Communauté de Communes : 20%
- ▶ Montant total HT : 13 784€

LA NOUVELLE GENDARMERIE

Décembre 2009 : Dépôt du permis de construire de la nouvelle Gendarmerie.

Une première phase de réalisation finalisée.

Dans le précédent numéro des carnets du pays de Faverges, nous vous informions de la concrétisation du projet de construction d'une nouvelle gendarmerie par l'intercommunalité, sur la commune de Faverges.

En 2008, la Communauté de Communes mandate l'Office Public de l'Habitat pour assurer la maîtrise d'ouvrage du projet de construction d'une nouvelle gendarmerie.

En 2009, la première phase de réalisation est lancée :

C'est le cabinet de Mr Yves Bonnot, architecte DPLG à Annecy, qui assure la maîtrise d'oeuvre des bâtiments.

La première esquisse fut remise en Octobre, et l'APD (Avant Projet Définitif) qui permet de déposer le permis de construire a été validé en Décembre pour 13 logements, dont un hébergement pour un gendarme adjoint et des locaux techniques.

Le planning prévu est tenu.

En 2010, la deuxième phase du projet consiste à :

- Réaliser un dossier de consultation des entreprises.
- Lancer un appel d'offre pour sélectionner les entreprises qui participeront à la construction des bâtiments et à l'aménagement du terrain.

La livraison des bâtiments est prévue en 2012.



Esquisse des nouveaux bâtiments de la Gendarmerie depuis la départementale

TRANSPORTS SCOLAIRES

Sécurité des enfants : Un accompagnateur transports scolaires sur certains trajets.

La Communauté de Communes du Pays de Faverges a mis en place un service d'accompagnement dans les transports scolaires qui couvrent son territoire.

Ce service concerne principalement le transport des collégiens sur les lignes Doussard/Faverges et Cons-Sainte-Colombe/Faverges, mais peut également s'appliquer à n'importe quel autre circuit.

Rappel

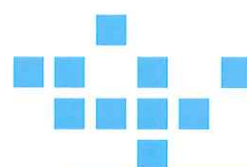
Les transports scolaires sont des services publics réguliers. Le Conseil Général de la Haute-Savoie est l'autorité organisatrice.

Il délègue à la Communauté de Communes du Pays de Faverges l'organisation et le fonctionnement de tous les circuits de ramassage scolaire qui desservent les écoles et le collège du canton du Pays de Faverges.

Ce service est subventionné par le Conseil Général pour tous les enfants en scolarisation obligatoire et demeurant à plus de 3 km de l'établissement scolaire.



Les inscriptions pour les transports scolaires se feront du 19 Mai au 9 Juin 2010 :
Communauté de Communes,
"Carré des Tisserands"
32 route d'Albertville
74210 Faverges

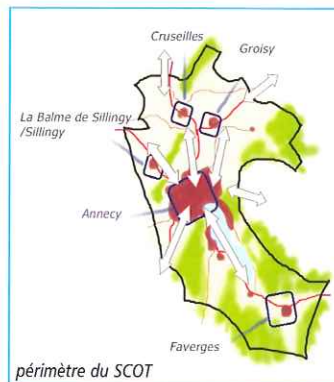


S.C.O.T : Un diagnostic partagé, Un projet à bâtir

Le diagnostic du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) est désormais presque finalisé.

Trois réunions publiques en Septembre 2009 ont permis aux habitants de s'exprimer sur l'état des lieux et les enjeux d'aménagement de notre territoire, et d'y apporter leur contribution.

Plusieurs éléments ressortent de ce travail :



Bassin annécien : Un territoire aux nombreux atouts...

- ▶ Une croissance démographique très forte : 205 000 habitants, +8% entre 1999 et 2006.
- ▶ Un territoire bien pourvu en services et équipements pour les personnes.
- ▶ Une agriculture pérenne et de qualité, orientée vers la production laitière.
- ▶ Un environnement et des paysages remarquables.
- ▶ Un bassin intégré dans une région riche et dynamique, au nord du sillon alpin et aux portes du bassin lémanique.
- ▶ Une économie équilibrée, dynamique et très connectée.

...Mais qui subit les revers de son "attractivité" !

- ▶ Une importante carence en logements.
- ▶ Des zones périurbaines et rurales qui croissent 2 à 4 fois plus vite que la ville centre...
- ▶ Une occupation de l'espace dominée par la maison individuelle, menant à un phénomène d'étalement urbain.
- ▶ Des transports en commun peu compétitifs et une prédominance de la voiture individuelle.
- ▶ En 10 ans, 1 500 ha de terrains agricoles urbanisés.
- ▶ Des conséquences irréversibles pour la biodiversité, les paysages, les ressources naturelles,...
- ▶ Un manque d'organisation des zones d'activités et une offre insuffisante en terme de services, de logements, et de transports qui freinent l'économie.

Des enjeux majeurs et des choix à faire pour l'avenir, en matière de structuration du territoire, localisation de la croissance, réduction de la consommation d'espace, articulation des projets urbains avec les transports en commun, préservation des terres agricoles, des paysages, de l'environnement,...

Définissons ensemble un projet pour notre territoire :

Au cours des semaines et des mois qui viennent, vos élus travailleront à l'élaboration d'un projet pour le futur du bassin annécien, le "Projet d'Aménagement et de Développement Durable" (PADD).
Ce projet s'appuiera sur le diagnostic.

Des réunions publiques seront programmées pour partager avec vous ces réflexions.

N'hésitez pas à participer à ce travail. Les documents sont consultables au siège de votre communauté de communes et au siège du Syndicat du SCOT, ainsi que sur le site Internet du SCOT :

www.scot-bassin-annecien.fr

Des moyens sont également mis à votre disposition pour que vous puissiez faire part de vos observations.

Pour en savoir plus :
accueil@scot-bassin-annecien.fr
Tél.: 04 50 27 80 77

Le Schéma de Cohérence Territoriale est un document élaboré pour les 63 communes du Bassin Annécien.

Il fixera pour les 20 prochaines années les grandes orientations d'aménagement pour le bassin de vie de la région d'Annecy.

DU NOUVEAU À LA DÉCHETTERIE

Des travaux de restauration du "Haut de Quai".

Depuis son ouverture en Automne 1994, elle en a vu passer des déchets !

En quinze ans ce n'est pas moins de 65 000 tonnes qui ont été déposées depuis les quais de la déchetterie.

Le vieillissement de cette installation est bien réel !

Fin des barrières métalliques tordues...

Des murs de protection viennent d'être construits, Ils seront complétés par :

- ▶ Des protections métalliques relevables assurant la sécurité en l'absence de caisson en bas de quai.
- ▶ La mise en place d'une nouvelle signalétique prenant en compte les services supplémentaires mis en place dans le cadre du nouveau marché public.

Ces travaux de remise en état permettront aussi d'éviter les dépôts directs des gros volumes non triés dans les caissons.

Une réorganisation des quais et de nouveaux services sont mis en place :

- ▶ La collecte des produits à base de plâtre en mélange.
- ▶ Le polystyrène, qui sera transporté simultanément avec le plâtre, optimise le transport.
- ▶ La séparation du bois :
 - ❑ Le bois propre (valorisé en énergie) : Caisses, palettes, charpente et bois non traité, gros bois d'élague.
 - ❑ Le bois en mélange (valorisé en matière) : Agglomérés bois traités divers.



LE SERVICE ENVIRONNEMENT S'AGRANDIT

Pour un meilleur service à la population, deux postes vacants ont été pourvus.

Médiateur Environnement

Aurélien Cep, 23 ans, titulaire d'un BTS Gestion des Espaces Naturels ainsi que d'une Licence professionnelle en Gestion et Traitement des Eaux, des Boues et des Déchets, option déchet, a intégré la Communauté de Communes le 15 Janvier 2010 en tant que "Médiateur Environnement".

Il a effectué une année en tant que Technicien Supérieur au Sivom Saint-Gaudens en Haute Garonne.

Ses missions :

- ▶ Ambassadeur de tri : Communication, information et relation avec les habitants, gestion des doléances
- ▶ Gestion des rivières : mise en oeuvre de l'entretien des berges des rivières avec les propriétaires riverains (développement et lancement des Associations syndicales autorisées)
- ▶ Gestion de l'espace : Suivi des conventions mises en place dans le cadre du PLGE (Plan Local de Gestion de l'Espace).



TRAITEMENTS DES DÉCHETS

Un nouveau marché et de nouveaux services : plus de tri !

Le Marché public de prestation de service pour le transport, tri, conditionnement et traitement des quelques 6 500 tonnes de déchets collectés en déchetterie a été renouvelé.

Les entreprises suivantes ont été retenues :

- ▶ **SITA MOS Chambéry** : Tri et conditionnement des emballages ménagers hors verre. Tri, conditionnement et valorisation des journaux (revue, magazine). Transport et valorisation des déchets verts. Enlèvement, traitement et valorisation des huiles minérales ou synthétique.
- ▶ **TRIGENIUM** : Chargement et transport du verre ménager. Tri, conditionnement et valorisation des métaux et ferrailles et des cartons bruns.
- ▶ **DURET Marcel SAS** : Transport des encombrants ménagers et enlèvement, traitement et valorisation des batteries.
- ▶ **NANTET Locabennes** : Tri, conditionnement et valorisation des bois dit propres et des déchets à base de plâtre.
- ▶ **TRI Vallées** : Enlèvement, tri, conditionnement et valorisation des textiles. Enlèvement, traitement et valorisation des consommables informatiques.
- ▶ **VEOLIA - SARPI La Talaudière** : Enlèvement et traitement des Déchets Dangereux des Ménages.
- ▶ **TRIADIS Services** : Enlèvement, traitement et valorisation des huiles végétales.
- ▶ **VEOLIA Propreté - ONYX** : Enlèvement et traitement des Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux.
- ▶ **SEFOREST** : Broyage des déchets verts.
- ▶ **BASSO TP** : Traitement et valorisation ou stockage des déchets inertes et transport et épandage des déchets d'espaces verts broyés.
- ▶ **SIBUET** : Collecte des Ordures Ménagères résiduelles des campings.

Rappel :

Le traitement des déchets, quel qu'il soit, a un coût autant financier qu'environnemental :

Le seul déchet qui ne coûte pas est celui que l'on ne produit pas.

Modifions nos comportements de consommateurs !

Responsable Planification Opérationnelle du pôle technique

Sabine Quard, 41 ans, titulaire d'un DESS en gestion des ressources naturelles renouvelables option traitement des eaux, a intégré la Communauté de Communes le 1er Décembre 2009 en tant que Responsable Planification du pôle technique. Elle a 15 ans d'expérience dans un bureau d'études en tant que chargée de mission "eau et assainissement".

Ses missions :

- ▶ Organisation et coordination administrative du pôle technique de la CCPF (Pôle collecte et traitement des déchets ménagers)
- ▶ Gestion des contrats de prestation de transport, tri et traitement des déchets,
- ▶ Mise en oeuvre opérationnelle des réformes définies et validées par les élus dans le cadre de l'audit de service conduit en 2009,
- ▶ Suivi des objectifs et indicateurs techniques, financiers et environnementaux du service.





photo M.T.Martinet



photo M.T.Martinet



photo M.T.Martinet



L'ACCESSIBILITÉ

Rapport de fin d'année de la commission intercommunale pour l'accessibilité.

Suite à la création en 2009 de la Commission Intercommunale pour l'accessibilité (par application de la loi de Février 2005 pour "l'Égalité des Droits et des Chances, la Participation et la Citoyenneté des Personnes Handicapées") qui associe des élus du territoire de la Communauté de Communes et des représentants d'associations, les 10 communes ont créé une Commission Intercommunale pour l'Accessibilité.

La première étape pour améliorer le cadre de vie et améliorer l'accessibilité du bâti existant, de la voirie et des espaces publics, est de réaliser un état des lieux ou un diagnostic.

Chaque fin d'année, la Commission établit un bilan et diffuse un rapport annuel.

Le bilan de l'année 2009 a été réalisé le 10 Décembre 2009.

Aujourd'hui, 4 communes ont terminé le diagnostic et commencent l'élaboration de leur plan de mise en accessibilité, les 6 autres communes sont en pleine élaboration de leur diagnostic.

2010 marquera la finalisation de l'état des lieux pour toutes les communes et le début de la deuxième étape : l'établissement des plans de mise en accessibilité sur les 10 communes.

LE HANDICAP EN ENTREPRISE :

Mission possible !

Le jeudi 19 Novembre 2009, une trentaine d'entreprises du Pays de Faverges ont répondu présentes à l'invitation de la Communauté de Communes et ont participé à un échange sur le handicap en entreprise.

Cette manifestation proposait de débattre sur les droits des personnes handicapées, objet de la Loi du 11 Février 2005 qui précise que les entreprises de plus de 20 salariés sont tenues à une obligation d'emploi d'au moins 6% de personnes handicapées dans leur effectif. Elle a permis d'aborder les différents types de handicap, de briser les idées préconçues et de sensibiliser les acteurs du territoire au recrutement et au maintien dans l'emploi de travailleurs handicapés. Des spécialistes du handicap en entreprise (Cap Emploi, la Médecine du Travail, la Coordination du Dispositif du Maintien dans l'Emploi...) ont présenté leur structure ainsi que les aides financières et techniques mobilisables.

"St-Dupont", "La Ronde du Bio" et les "Ambulances SARA" ont apporté leur témoignage d'acteurs dans cette démarche de recrutement et de maintien dans l'emploi de personnes handicapées.

Pour plus de renseignements concernant les aides aux entreprises, contactez la Communauté de Communes du Pays de Faverges, au 04 50 44 51 05.

DÉMARCHE QUALITÉ "TOURISME & HANDICAP"

L'Office de Tourisme du Pays de Faverges Sources du Lac d'Annecy s'est engagé dans la démarche de sensibilisation et de labellisation "Tourisme et Handicap" mise en place par la région Rhône-Alpes en déposant un dossier de candidature fin 2009.

Courant 2010, un premier audit évaluant les équipements et les aménagements existants nécessaires pour l'attribution du label "Tourisme et Handicap" sera réalisé par la M.I.T.R.A.



Alice Gianfelici, de l'Office de tourisme en contrat de professionnalisation, est la référente pour le dossier.

Contact : Office de Tourisme - Tél.: 04 50 44 60 24

VALORISATION DES DÉCHETS VERTS À LA SAMBUY

"Trésor Développement Durable Rhone-Alpes", l'opération continue :

Labellisée par la région, cette opération consistant à épandre une partie des déchets verts collectés en déchetterie sur les pistes déneigées de La Sambuy est une vraie réussite en matière de développement durable. La Communauté de Communes du Pays de Faverges, aidée par la Région, va réaliser une exposition itinérante au cours du second trimestre 2010 présentant le parcours et le devenir de nos déchets végétaux.

**Malgré tout, cette opération à un coût !
Alors, une seule solution : Compostez !**



DÉMARCHE QUALITÉ

Passez du jetable au durable !

Dans le cadre de la réduction de la quantité de nos déchets et de la sensibilisation à l'environnement, votre Office de Tourisme s'engage à utiliser, lors de ses prochains "Apéros Contact", des verres réutilisables personnalisés aux couleurs des "Sources du Lac d'Annecy-Pays de Faverges".

Ceux-ci pourront également être mis à disposition d'organismes événementiels. Un premier lot de 2 500 verres réutilisables est disponible. Toute personne peut commander ces verres à l'Office de Tourisme.

Contact : Office de Tourisme - 04 50 44 60 24



DES NOUVELLES DES D3E

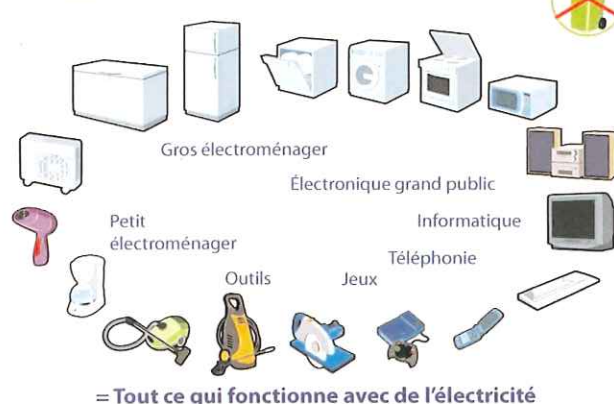
Une nouvelle mise en place.

L'année 2009 a été marquée par la mise en place de la collecte des Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques en fin de vie (D3E). Pour le détail voir le site :

www.pays-de-faverges.com

Entre Avril et Décembre 2009 :
105 tonnes ont été collectées, démontées et les produits envoyés vers les filières de valorisation (énergie ou matière).

Quels appareils sont concernés ?



Adresses services de la Communauté de Communes

Communauté de Communes (siège)
Tél.: 04 50 44 51 05 - @mail : comcom.faverges@pays-de-faverges.com

Office de Tourisme
Tél.: 04 50 44 60 24 - @mail : tourisme@pays-de-faverges.com

"La Clé", pépinière d'entreprise
Tél.: 04 50 65 29 22 - @mail : lacle@pays-de-faverges.com

La Déchetterie
Tél.: 04 50 44 64 11 - @mail : dechetterie@pays-de-faverges.com



Magazine d'information cantonale. Diffusion : 7 000 ex.
Dépot légal : ISSN 1252-9117

Conception/réalisation :
gilleshamchart (04 50 77 23 28)
Textes : Communauté de Communes

Crédits photos :
Communauté de Communes du Pays de Faverges/C.Bailly, M.T.Martinet, OT Sources du Lac d'Annecy